

## Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement tenue le 27 novembre 2018

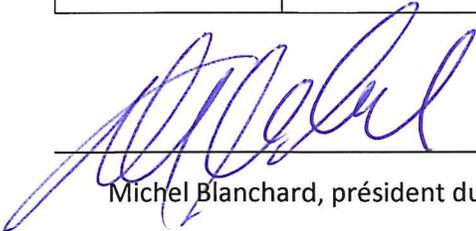
<b>1-2</b>	<b>Présence et vérification du quorum</b>
	<p>M. Blanchard ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum. Il invite les membres présents à signer la feuille de présence qui sera annexée au procès-verbal de la présente réunion.</p> <p>Sont absents : Mme Lefebvre, M. Chénier et Mme Côté</p> <p>Secrétaire : Mme Gaudette</p>
<b>3</b>	<b>Questions du public :</b>
	Aucun public n'est présent à cette rencontre.
<b>4</b>	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour :</b>
<b>CÉ20181127-01</b>	<b>CONSIDÉRANT</b> que M. Dubois, directeur, a élaboré un projet d'ordre du jour ;
	<b>CONSIDÉRANT</b> que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres ;
	<b>EN CONSÉQUENCE</b> , sur proposition de Mme Pavan, il est résolu à l'unanimité
	<b>D'ADOPTER</b> l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 27 novembre 2018 du Conseil d'établissement de l'école Saint-Louis tel que présenté.
<b>5</b>	<b>Adoption du procès-verbal de la séance précédente :</b>
<b>CÉ20181127-02</b>	<b>CONSIDÉRANT</b> que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement peut dispenser de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ;
	<b>CONSIDÉRANT</b> que les membres du CÉ ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 30 octobre 2018, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion ;
	<b>EN CONSÉQUENCE</b> , sur proposition de Mme Senécal, il est résolu à l'unanimité
	<b>DE DISPENSER</b> le président de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 30 octobre et <b>DE L'APPROUVER</b> tel qu'amendé.
<b>6</b>	<b>Suivis au procès-verbal :</b>
<b>CÉ20181127-03</b>	<b>Activités intégrées</b>
	<b>CONSIDÉRANT</b> que l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) donne au conseil d'établissement de l'école Saint-Louis, le mandat d'approuver la programmation des activités

	<p>éducatives proposée par Monsieur le directeur qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école ;</p> <p><b>CONSIDÉRANT</b> que la proposition de monsieur le directeur a été élaborée avec la participation des membres du personnel, conformément à l'article 89 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) ;</p> <p><b>CONSIDÉRANT</b> que le conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ces services, conformément à l'article 91, 1er par. de la Loi sur l'instruction publique (LIP), et que ces revenus tout comme ces dépenses s'ajoutent au budget de l'école ;</p>
	<b>EN CONSÉQUENCE</b> , sur proposition de Mme Cann, il est résolu à l'unanimité
	<p><b>D'APPROUVER</b> l'ajout à la programmation des activités proposée par monsieur le directeur, dont une copie est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante ;</p> <p><b>D'ADOPTER</b> que soient réclamés aux parents, qui choisiront d'inscrire leur enfant, les frais encourus dans le respect de la réglementation ministérielle. Ces frais sont ceux qui sont mentionnés sur la documentation présentant la programmation d'activités, pour l'année scolaire 2018-2019 ;</p> <p><b>D'INSÉRER</b> au budget de l'école les dépenses et les revenus générés par cette programmation.</p>
<b>7</b>	<b>Reddition de compte budgétaire 2017-2018</b>
<b>CÉ20181127-04</b>	<p><b>CONSIDÉRANT</b> que conformément à l'article 96,24 de la Loi sur l'instruction publique, le directeur d'école prépare le budget annuel de l'école, le soumet au conseil d'établissement pour adoption, en assure l'administration et en rend compte au conseil d'établissement ;</p> <p><b>CONSIDÉRANT</b> les résultats de l'année 2017-2018 sont maintenant finalisés ;</p> <p><b>CONSIDÉRANT</b> le rapport déposé par la direction de l'école ;</p>
	<b>EN CONSÉQUENCE</b> , sur proposition de Mme Figarols, il est résolu à l'unanimité
	<p><b>DE RECEVOIR</b> la reddition de compte budgétaire (rapport analytique et chiffré) pour l'année financière 2017-2018</p> <p><b>DE LA FAIRE PARVENIR</b> au Service des Ressources Financières de la CSMB.</p>
<b>8</b>	<b>Activités parascolaires session d'hiver</b>
	Mme Gaudette présente aux membres la programmation d'Air en fête pour les activités parascolaires à l'hiver 2019.
<b>9</b>	<b>Utilisation des fonds à destination spéciale</b>
	M. Dubois énumère les diverses sommes amassées jusqu'à maintenant.

	<p>En ce qui a trait à l'embellissement de notre cour d'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vente de desserts : 390,55 \$</li> <li>• Dons volontaires pour les lunettes soleil : 42,85 \$</li> <li>• Recettes en pot : 2610 \$</li> </ul> <p>En ce qui a trait au projet de notre ruche :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vente des pots de miel : 757 \$</li> </ul> <p>En ce qui a trait au projet couture de la classe 601 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vente de sacs recyclés : 625 \$</li> </ul> <p>En ce qui a trait à la campagne de financement pour Leucan :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Argent amassé dans les tirelires Leucan : 1225,79 \$</li> </ul>
<b>10</b>	<b>Contenus en orientation scolaire et professionnelle - COSP</b>
	<p><b>CONSIDÉRANT</b> que, conformément à l'article 461 de la Loi sur l'instruction publique, des apprentissages obligatoires sont prescrits en orientation scolaire et professionnelle pour tous les élèves du 3e cycle du primaire pour l'année scolaire 2018-2019 ;</p> <p><b>CONSIDÉRANT</b> que les conditions et modalités d'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle proposées par le directeur d'école ont été élaborées avec la participation des enseignants, conformément à l'article 89 de la Loi sur l'instruction publique ;</p> <p><b>CONSIDÉRANT</b> que conformément à l'article 85 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit approuver les conditions et modalités de l'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour tous les élèves du 3e cycle du primaire pour l'année scolaire 2018-2019 ;</p>
	<b>EN CONSÉQUENCE</b> , sur proposition de Mme Pavan, il est résolu à l'unanimité
	<b>D'APPROUVER</b> la proposition des conditions et modalités de l'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour le 3e cycle du primaire pour l'année scolaire 2018-2019, conformément au tableau ci-joint.
<b>11</b>	<b>Rapport de la direction</b>
	<p><b>Projet éducatif :</b></p> <p>M. Dubois mentionne aux membres qu'à ce jour nous avons reçu 254 réponses des parents concernant le sondage envoyé par courriel. Les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année ont également répondu au sondage. La première rencontre du comité sera le 12 décembre prochain.</p> <p><b>Code de vie :</b></p> <p>M. Dubois mentionne aux membres qu'à ce jour nous avons reçu 111 réponses de parents concernant le sondage sur les valeurs envoyé par courriel. Les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année seront</p>

	<p>également invités à répondre au sondage. Une seconde rencontre du comité aura lieu le 11 décembre.</p> <p><b>Journée pédagogique du 7 décembre</b></p> <p>Plusieurs enseignants se sont inscrits au E-Colloque de la CSMB qui aura lieu lors de cette journée pédagogique. Ce colloque a pour but de mieux outiller les enseignants sur l'utilisation des technologies en classe. L'école Saint-Louis depuis quelques années a investi beaucoup dans l'achat de ChromeBook et de iPad.</p> <p><b>Aide à l'étude</b></p> <p>L'aide à l'étude a débuté le mardi 27 novembre dernier. Elle aura lieu à l'école Saint-Louis les mardis et les mercredis de 15 h 10 à 16 h 10. Quelques élèves du 3<sup>e</sup> cycle ont été ciblés pour commencer. Par la suite, ce sera les élèves du 2<sup>e</sup> cycle qui bénéficieront de ce service.</p> <p><b>Bulletins</b></p> <p>Tous les bulletins de la 1<sup>re</sup> étape ont été envoyés par courriel aux parents puisqu'à ce jour, tous les parents ont maintenant une adresse courriel.</p> <p><b>Chorale Saint-Louis</b></p> <p>Les élèves de la chorale sont invités à présenter leur spectacle le 11 décembre prochain au Complexe Desjardins et le 12 décembre à la Place des Arts. La chorale chantera également le mardi 18 décembre à la Résidence Sélection et lors du déjeuner de Noël au gymnase de l'école.</p>
<b>12</b>	<b>Rapport de l'OPP</b>
	<p>Quelques parents et anciens élèves sont venus aider Mme Bourque et Mme Lavertue lors de la rencontre de parents pour la vente des desserts et la distribution des Recettes en pots. Mme Bourque et Mme Lavertue ont également compté l'argent amassé lors de la campagne de financement de Leucan qui a eu lieu à l'Halloween. L'OPP fournira également le déjeuner de Noël lors du 21 décembre en matinée.</p> <p>Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nous aider dans diverses activités.</p>
<b>13</b>	<b>Rapport du représentant du Comité régional des Parents de l'Ouest</b>
	Personne n'a assisté à la dernière rencontre du CRPRO
<b>14</b>	<b>Rapport de la technicienne du service de garde</b>
	<p><b>Prochaines journées pédagogiques pour les élèves inscrits au SDG</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 7 décembre : Déjeuner pyjama et confection de décorations de Noël.</li> <li>• 7 janvier : Aquadôme</li> <li>• 21 janvier : Funtropolis</li> </ul>

	<p><b>Diner-Pizza</b></p> <p>Le prochain diner pizza junior aura lieu le 13 décembre tandis que pour les plus vieux, le diner-pizza sénior aura lieu le 14 décembre.</p> <p><b>Solde à payer</b></p> <p>Afin de compléter les relevés fiscaux, les parents doivent payer la totalité de leur facture au service de garde et de diner avant la fin de l'année 2018.</p>
<b>15</b>	<b>Correspondance</b>
	Aucune correspondance n'est transmise aux membres du conseil d'établissement.
<b>16</b>	<b>Questions diverses</b>
	Aucune question n'est posée.
<b>17</b>	<b>Prochaine séance</b>
	La prochaine séance aura lieu le 22 janvier 2019.
<b>18</b>	<b>Levée de l'assemblée</b>
<b>CÉ20171128-05</b>	<b>CONSIDÉRANT</b> que l'ordre du jour est épuisé à 19 h 55 ;
	<b>EN CONSÉQUENCE</b> , sur proposition de Mme Cann, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée de la séance ordinaire.

  
 Michel Blanchard, président du CÉ

  
 Marc Dubois, directeur

## Sommaire des activités intégrées en date du 27 novembre 2018

2018-2019

Préscolaire

Dates	Description	Coût	Frais facturés
11 décembre 2018	Trois expos pour le temps des fêtes Stewart Hall	Transport en commun gratuit pour les enfants 36 \$/transport	∅
2 novembre 2018 18 janvier 2019 1 <sup>er</sup> mars 2019 26 avril 2019	Heure du conte en collaboration avec la bibliothèque de Pointe-Claire Ateliers en classe	Gratuit	∅
Hiver 2019	5 ateliers d'art dramatique en classe Stéphanie Vecchio	26,39\$/élève	∅
2 mai 2019	Pièce de théâtre Mwana et le secret de la tortue Salle Pauline Julien	9,87\$/élève	∅
Juin 2019	Atelier donné par le SPVM Sécurité à vélo	Gratuit	∅

1<sup>re</sup> année

Dates	Description	Coût	Frais facturés
Octobre 2018 (103) Janvier 2019 (101-102)	7 ateliers d'art dramatique en classe avec Mme Stéphanie Vecchio	27,70\$/élève	∅
Avril 2019	Papillons sciences	5,00 \$	∅

2<sup>e</sup> année

Dates	Description	Coût	Frais facturés
3 octobre au 28 novembre 2018	8 ateliers d'art dramatique Commedia dell'arte	27,40 \$/enfant	∅

3<sup>e</sup> année (301-302)

Dates	Description	Coût	Frais facturés
25 octobre 2018	Activité d'interprétation de la nature au Parc Terra-Cota	Gratuit	∅
10 janvier 2019	Sortie éducative au Bois-de-Liesse	18,85 \$/élève	∅

### Groupe 391/491

Dates	Description	Coût	Frais facturés
25 octobre 2018	Activité d'interprétation de la nature au Parc Terra-Cota	Gratuit	∅
20 novembre 2018	Planétarium mobile Gymnase de l'école	Gratuit	∅
10 janvier 2019	Sortie éducative au Bois-de-Liesse	18,85 \$/élève	∅

### 4<sup>e</sup> année

Dates	Description	Coût	Frais facturés
20 novembre 2018	Planétarium mobile Gymnase de l'école	Gratuit	∅
10 janvier 2019	Sortie éducative au Bois-de-Liesse	18,85 \$/élève	∅

### 5<sup>e</sup> année (501-502)

Dates	Description	Coût	Frais facturés
25 octobre 2018	Maison St-Gabriel AM et Musée Stewart Hall et PM Visite du village Pointe-Claire	9,32 \$/élève	∅
9 mai 2019	Journée à Québec	109,00 \$ (Frais chargés aux parents) 29,96 \$	79,04 \$

### 5<sup>e</sup> année (503)

Dates	Description	Coût	Frais facturés
11 septembre 2018 (sortie) 18 et 25 septembre 2018	Stewart Hall Atelier d'art (ateliers en classe)	Gratuit Autobus payé par la Ville de Pointe-Claire	∅
25 octobre 2018	Maison St-Gabriel AM et Musée Stewart Hall et PM Visite du village Pointe-Claire	9,32 \$/élève	∅
29 novembre, 13 et 19 décembre 2018	Ateliers de programmation (MakeCode avec Micro-bit)	Gratuit	∅
Mai 2019	Journée à Québec	109,00 \$ (Frais chargés aux parents) 29,96 \$	79,04 \$

## 6<sup>e</sup> année

Dates	Description	Coût	Frais facturés
À partir du 26 septembre 2018	Environ 15 ateliers d'art dramatique à l'école - Commedia dell'arte Culture à l'école	Gratuit	∅
4 juin 2019	Sortie éducative Musée des Beaux-Arts Atelier Corps en mouvement	15,22 \$/élève	∅
<b>Activités récompenses pour les finissants</b>			
21 juin 2019	Disco croisière et rallye	23,00 \$	23,00 \$
Juin 2019	Activités des finissants et chandail	30,00 \$	30,00 \$

## Groupe 910

Dates	Description	Coût	Frais facturés
31 janvier 2019	Stewart Hall Visite et atelier d'art	Frais d'autobus : 6,55 \$/élève	∅

## Groupe 920

Dates	Description	Coût	Frais facturés
25 octobre 2018	Activité d'interprétation de la nature au Parc Terra-Cota	Gratuit Autobus payé par la Ville de Pointe-Claire	∅
19, 26 octobre, 2,9 et 23 novembre 2018	Ateliers d'art dramatique à l'école Commedia dell'arte Culture à l'école	28,48 \$/élève	∅
20 novembre 2018	Planétarium mobile Gymnase de l'école	Gratuit	∅
31 janvier 2019	Stewart Hall Visite et atelier d'art	Frais d'autobus : 6,55 \$/élève	∅

## Groupe 930

Dates	Description	Coût	Frais facturés
31 janvier 2019	Stewart Hall Visite et atelier d'art	Frais d'autobus : 6,55 \$/élève	∅

## Groupe 930 (finissants)

Dates	Description	Coût	Frais facturés
31 janvier 2019	Stewart Hall Visite et atelier d'art	Frais d'autobus : 6,55 \$/élève	∅
<b>Activités récompenses pour les finissants</b>			
21 juin 2019	Disco croisière et rallye	23,00 \$	23,00 \$
Juin 2019	Activités des finissants et chandail	30,00 \$	30,00 \$

## Contenus d'orientation scolaire et professionnelle (COSP) 3<sup>e</sup> cycle

5 <sup>e</sup> année		
Contenus enseignés	Courte description de l'activité proposée	Moment de la réalisation
Champs d'intérêts et aptitudes	<p><b>Rédiger une petite annonce sur la connaissance de soi et de ses qualités</b> Un remue-méninge collectif à d'emblée été effectué afin d'aborder les champs d'intérêts et les diverses aptitudes qu'un élève de 5<sup>e</sup> année puisse posséder.</p> <p>L'élève devra être capable d'offrir ses services de façon réaliste et à travers d'une production écrite.</p>	<i>Fin septembre/ début octobre</i>
Métiers d'élèves et méthodes de travail	<p><b>Faire des affiches</b> <b>Définir les modèles de réussite pour être organisé</b> Travail sur la motivation, l'assiduité, la ponctualité, les relations avec l'autorité et le travail d'équipe</p>	<i>Début de la 2<sup>e</sup> étape</i>
Occupation des gens de l'entourage	<p><b>Élaboration d'un questionnaire en français :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un questionnaire sur le métier d'un adulte de ton entourage</li> <li>• Faire ressortir les méthodes de travail et les exigences du métier</li> </ul>	<i>3<sup>e</sup> étape</i>
6 <sup>e</sup> année		
Contenus enseignés	Courte description de la planification	Moment de la réalisation
Caractéristiques de l'école secondaire	<p>Visite en classe de deux écoles secondaires (Jean XXIII et Collège Saint-Louis)</p> <p>Discussions ponctuelles sur la vie au secondaire avec les élèves</p>	<i>Septembre et tout au long de l'année</i>
Influence sociale	<p><b>Réalisation des ateliers Gang de choix (5 ateliers d'une heure)</b> Ceci est un programme de prévention visant à développer chez les élèves leur capacité de faire des choix éclairés grâce à une animation structurée. Habituellement, les ateliers sont donnés par la psychoéducatrice. Un atelier est également animé par des agentes sociocommunitaires de la SPVM.</p>	<i>Dates à déterminer à l'hiver</i>
Atouts en situation de transition	<p><b>Réalisation des ateliers « Dé-stresse et progresse » (5 ateliers d'une heure) avec la psychologue.</b> C'est un programme sur le stress à l'intention des enfants qui font la transition du niveau primaire au secondaire. Il permet aux enfants et aux adolescents d'apprendre ce qu'est le stress, comment le reconnaître et comment s'y adapter dans la vie. Dé-stresse et progresse part des connaissances acquises des élèves et leur donne les connaissances nécessaires pour reconnaître les effets du stress sur le cerveau et sur le corps.</p>	<i>À partir du 7 novembre</i>